

CR de la REUNION COLLEGIALE SEVE LA ROUE 27/01/2018

Participants

Fondateurs : Vivien

SEVE 13 : Gabin, Benjamin

MOPSA : Bruno

SEVE 84 : Marie Françoise

SEVE 04 : Michel, Dominique

Monnaie Pays Aix : Sandra, Mathieu

Monnaie d'Arles : Nicolas, Philippe +

CE&AT : Jean, Benoist

Absent excusé : Anne (SEVE84) et Catherine (MOPSA)

Absents SEVE 05 et Roger

Observateurs : Helene, Marion (SEVE 84) et Isabelle (monnaie d'A)

Indicateurs / pilotage / communication externe

DECISION : Constitution d'un groupe de travail piloté par Nicolas qui travaillera sur les indicateurs et ce qu'ils signifient exactement, afin d'harmoniser les discours des asso. Proposition d'en faire un tableau de bord trimestriel.

Site WEB régional

Le groupe de travail n'a pas avancé. Eric Deshayes devait assurer une médiation entre Mathieu, Jean-Pierre et Olivier. RDV raté, démission pour un Emploi temps plein. Difficultés avec le site de la Monnaie d'AIX

Matthieu propose que la maintenance soit faite en prestation de service (Ghislain a proposé prestation de maintenance et Sauvegarde)

DECISION

- Le groupe de travail doit avancer sur le sujet et appliqué les décisions prises antérieurement pas la collégiale.
- La collégiale donne 3 mois supplémentaires pour permettre un avancement significatif
- Vivien et Marie Françoise mobilise Olivier pour apporter les réponses nécessaires à l'avancement compte tenu des décisions de la collégiale

Assurance

SEVE 84 paie cher son assurance et propose de mutualiser l'assurance. (242 €/An)

DECISION : envoi à Vivien par chaque Asso d'une synthèse du cout et couverture des risques

Partage d'expérience concernant le risque des coupons stockés au domicile

- Coupons répartis chez 5 personnes avec inventaire des N° des coupons répartis
- Dans le cas de feu, pas grave puisque les coupons non tamponnés n'ont la valeur que du papier
- Dans le cas de vol de coupons non tamponnés : rappeler aux pros de ne pas accepter de coupons non tamponnés
- Dans le cas de vol de coupons tamponnés : pb
- Cout d'un coffre au crédit municipal : 240 €/ an

Contours géographiques des asso

DECISION : Doit se régler à l'amiable entre les assos, par territoire (communes ou ensemble de communes). Pas de limites aux prospections : elles sont à l'initiative de chacun

Si sur un nouveau territoire un groupe local se crée, il doit y avoir une discussion entre les assos pour le rattachement le plus pratique et le plus efficace.

Dématérialisation

Participation à réunion SOL. (Matthieu, Anne et Marie-Françoise)

2 Systèmes sortent du lot :

- Cyclos, solution centralisée (Bristol, eusko)
- e-leman, basé sur blockchain

Dans deux cas, les modes de paiements seront à déterminer (terminal de paiement, ou application smartphone, internet)

Le mouvement SOL portera ces deux solutions avec des aides techniques et financières.

e-leman propose également son aide et a fait de propositions de prix (3 niveaux de prestation et 3 tarifs correspondants).

Dans les deux systèmes, prévoir un coût de 2500 à 3000 / an pour SLR donc à répartir entre Assos .

Analyse des 2 systèmes

- Blockchain :
 - pb de consommation électrique (étude en cours mais technique évolue vite et ne serait plus un pb)
 - temps de transaction (10') (pas un pb lors des échanges entre pros mais pas possible pour les particuliers).
 - Nécessité de plusieurs ordi allumés en permanence
- Cyclos : pb de produit commercial dont on ne maîtrise pas l'évolution.

Dans tous les cas, demande beaucoup de travail, nécessite un salarié.

Nous ne sommes pas prêts.

Les questions éthiques sur ce sujet sont loin de faire l'unanimité.

SEVE 84 n'a pas encore réussi à délibérer clairement sur ce sujet.

DECISION

- Attendre de voir les solutions qui seront utilisées par les autres monnaies qui lancent leur démat cette année (Sol Violette, Gonette...)
- Rechercher des bénévoles compétents dans nos rangs.
- Réfléchir également à ce que veut exactement l'association. Que pour les pros ? Inquiétudes sur l'avenir de la monnaie papier ? Comment financer : augmentation des adhésions, taxes sur les transactions ?
- Bruno propose de créer un groupe de travail sur les aspects stratégiques, « philosophiques » et organisationnels, hors technique informatique avec 1 représentant par asso + CEAT.
-

Utilisation des roues par les collectivités : Partage d'expérience

- covoiturage de Venelles. La commune veut inciter le covoiturage en offrant des primes en roues aux utilisateurs de covoiturage. Venelles propose de subventionner l'asso pour 1000 € qui seront redistribués par l'asso aux bénéficiaires.
- SEVE 84 en pourparlers avec le CCAS pour la fourniture de services aux personnes âgées, avec un avantage donnée aux personnes qui paieraient leurs services en roues.
- Projet de carnet éco citoyen à Apt (en panne, absence de Roger).
- Comcom Carpentras groupement d'entreprises avec la roue comme monnaie d'échange.
- Pernes les fontaines : projet de paiement en roues de la médiathèque.

Les collectivités n'ont pas le droit de faire des paiements en monnaies locales. Mais des expériences sont menées avec des chances de trouver des pistes (voir mail Eusko faille imparable)

Aix prend RDV avec Edouard Michel Lambert et 2 autres députés.

SEVE 84 pourrait voir la secrétaire d'état à la transition écologique Prune Poirson

CEAT

Jean Roux est l'interlocuteur du CE&AT pour la collégiale

Le CEAT souhaite avoir les adresses mail (ou une adresse collective) des membres de la collégiale.

Demander à Olivier de créer une adresse mail collective collegialeslr@laroue.fr et rediriger vers la framaliste

Le CEAT souhaite recevoir les convocations et ordre du jour des collégiales.

Le CEAT souhaite un interlocuteur de la collégiale SLR. Vivien se propose.

Avis 3 du CEAT sur la garantie de la monnaie qui semble contradictoire avec le CR du 21/10.
Proposition de rédiger un règlement intérieur spécifique au fonctionnement du fond de garantie.
Analyser le risque sur le fonds de garantie d'où peuvent venir les problèmes, comment s'en prémunir. Vol par un titulaire de la signature, émission massive de fausse monnaie, etc...
Faire préciser les plafonds qui peuvent être détenus par les assos avant versement au fond de garantie.

Question d'un nouvel adhérent pro : quelle garantie si l'association met la clé sous la porte ?

SLR peut se substituer à une association défaillante (solidarité au sein du Groupement)

3 personnes ont la signature du compte de la NEF et au crédit municipal

En cas de malversation : appel à la justice

Risque de vol, de distribution de Roues supérieur à l'impression officielle, création de fausses roues

Risque Réel Nul

Solution : suivi régulier des comptabilités des assos, compta à jour

Autres propositions du CEAT :

Faire analyse de risque, voire les procédures, mettre en place des versements automatiques à la NEF

Gestion des Roues et contrôles

Préciser l'organisation comptable de SLR

Mettre en place un organe de contrôle neutre, indépendant de la collégiale

Tableaux de bord périodiques consultables par les adhérents

Budgéter une activité d'audit externe périodique

Ou mettre en place un organe de gestion du fond de garantie indépendant des collégiales

Creuser l'organisation séparée du E leman (création d'une structure séparée en charge de la gestion)

DECISION :

- Sujet à remettre à l'odj d'une prochaine collégiale
- plafond du nb d'€ dans chaque association : 8000 à 10000 € variable en fonction des conversions avec un maximum de 15000 € (pourrait être affiné en fonction du nb d'adhérents ou montant de roues en circulation)
- Proposition de Vivien :
 - o se retrouver entre comptables
 - o séparer la gestion du Fond de Garantie de la gestion du fonctionnement des associations
- Diffuser le rapport du CE&AT aux adhérents, choisir le bon moment (AG) présentation en plénière par le correspondant local du CE&AT
- Modifier le CR de la dernière collégiale (qui le fait, je n'y étais pas et je ne retrouve pas la modification à intégrer)

« Prêt de chez moi »

Dispositif mis en sommeil par la NEF

Mais proposition alternative d'une expérimentation pour flécher une partie du fond de garantie sur un projet

Il s'agit donc de repérer les projets et travailler sur les critères de choix

Concours de logo roue

Créer un logo représentant l'unité de monnaie de la Roue (A afficher sur les étiquettes de prix par nos pros)

Report à la prochaine collégiale.

Qui veut bien s'occuper de lancer une opération de com sur le sujet ?

Carte Adhésion

DECISION : Relancer Marjorie qui doit transmettre la maquette existante pour avoir une carte commune

Prochaine réunion à Manosque au mois d'avril ou début mai

- *Faire framadate en intégrant samedis et dimanches hors vacances (21/04 au 07/05) pour permettre à Catherine qui travaille le samedi de pouvoir participer à la collégiale (il s'agira de trouver la date qui réunit le plus grand nb)*
- *Prévoir de mettre à ODJ*
 - *le point non traité « retour du SolViolette sur le sujet de l'intérêt général (suite à la réunion à laquelle Anne aura participé) »*
 - *Proposition d'un autocollant spécifique pour les comptoirs d'échange.*